

Département  
du HAUT-RHIN

Arrondissement  
de MULHOUSE

Nombre des Membres  
du Conseil Municipal  
élus :  
33

Conseillers en fonction :  
33

Conseillers présents :  
20

Conseillers absents :  
13

## Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 13 décembre 2022  
dans la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville de Rixheim  
(le treize décembre de l'an deux mille vingt-deux)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Maire

**Présents (20) :** Mmes et MM. Rachel BAECHTEL, Catherine MATHIEU-BECHT, Jean KIMMICH, Barbara HERBAUT, Philippe WOLFF, Maryse LOUIS, Patrice NYREK (*ne prenant part ni au débat ni au vote de la subvention pour l'ACPE*), Valérie MEYER, Richard PISZEWSKI, Marie ADAM, Christophe EHRET, Dominique THOMAS, Adriano MARCUZ, Sophie ACKER, André GIRONA, Patrick BOUTHERIN, Michèle DURINGER, Eddie WAESELYNCK, Alexandre DURRWELL et Marie-Pierre BOUGENOT

**Excusés (13) :**

M. Alain DREYFUS  
M. Raphaël SPADARO  
M. Bruno TRANCHANT (procuration à M. PISZEWSKI)  
Mme Isabelle TINCHANT-MERLI (procuration à Mme BAECHTEL)  
Mme Guileine LEVY  
Mme Miné SEYHAN  
Mme Nathalie KATZ-BETENCOURT  
M. Olivier BECHT  
Mme Bilge BAYRAM  
Mme Véronique FLESCHE  
Mme Bérengère MICODI (procuration à Mme ACKER)  
M. Sébastien BURGUY (procuration à M. DURRWELL)  
M. Lucas SCHERRER

-o-O-o-

**Point 6 de l'ordre du jour**

**Acomptes de subventions au titre de l'exercice 2023**

Pour pallier les difficultés de trésorerie que pourraient rencontrer certaines structures régulièrement subventionnées par la Ville, il est proposé de voter des acomptes de subventions au titre de l'exercice 2023.

Ce vote permettra de mandater les sommes retenues dès les premiers jours de l'année 2023.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité décide :

- d'allouer les acomptes de subventions suivants :

article 93020 / compte 65748

Administration générale de la Collectivité

- Amicale du Personnel Communal de la Ville de RIXHEIM ..... 7.000 €

article 93311 / compte 65748

Activités artistiques, actions et manifestations culturelles

- Ecole de Musique – RIXHEIM ..... 20.000 €
- Centre de Danse Cynthia Jouffre – RIXHEIM ..... 2.000 €  
*au titre du Festival FIDJHI 2023*

article 9330 / compte 65748

Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

- ASPTT Mulhouse / Rixheim – Section Hand-ball ..... 15.000 €
- ASER Volley – Rixheim ..... 15.000 €
- CSSL Basket – Rixheim ..... 9.000 €

article 93338 / compte 65748

Autres activités pour les jeunes

- A.C.P.E. (Association du Centre Polyvalent d'Entremont) - Rixheim..... 20.000 €
- d'inscrire les crédits nécessaires au Budget Primitif 2023.

=====

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme  
RIXHEIM, le 15 décembre 2022

Le Maire,



Rachel BAECHEL

Le Secrétaire de séance,



Philippe WOLFF

**Voies et délais de recours**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.*